

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formation
pour le prochain contrat 2018-2022

Lettres, langues, arts, communication

Université Nice Sophia Antipolis

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 24/11/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Rapport réalisé en 2017

sur la base d'un dossier déposé en juin 2017

Présentation du champ

Le champ *Lettres, langues, arts, communication* (LLAC) est un des six champs de formation de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS). Il comporte :

- deux composantes : l'unité de formation et de recherche (UFR) Lettres, arts et sciences humaines (LASH) et l'institut universitaire de technologie (IUT) Nice Côte d'Azur ;
- 14 mentions : 6 licences, 2 licences professionnelles et 6 master (N.B. : la licence professionnelle *Guide conférencier* est in fine déplacée vers le champ *Sciences de l'Homme et de la Société*. Par ailleurs, il est créé au sein du champ LLAC un master *Humanités et industries créatives*) ;
- un périmètre en adéquation avec les dominantes disciplinaires : arts, langues, littératures, civilisations et communication ;
- un environnement riche d'institutions culturelles et d'établissements d'enseignement supérieur, clairement identifié.

Avis sur la cohérence du champ

Le projet propose un périmètre quasi similaire à la proposition initiale, à l'exception du déplacement dans un autre champ de la licence professionnelle *Guide conférencier* (par décision de l'université et non sur préconisation du rapport d'évaluation du Hcéres) et de la création du master *Humanités et industries créatives*. La cohérence du champ, déjà soulignée initialement, est maintenue.

Les liens avec les autres champs de Sciences humaines et sociales, d'Education et d'enseignement de l'université restent également cohérents et affirmés.

Au niveau des licences, on remarque une volonté soutenue de mutualisations par l'existence d'un seul portail *Lettres, langues, arts, communication* qui permet à lui seul près de 80 % d'enseignements de tronc commun en 1^{ère} année de licence (L1) et 40 % en 2^{ème} année (L2). La spécialisation en 3^{ème} année (L3) favorise les doubles licences (lettres-histoire, arts du spectacle-ethnologie, etc.). Les deux licences professionnelles répondent à l'objectif de forte insertion professionnelle. Une interrogation demeure toutefois pour la licence professionnelle *Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse* pour laquelle la mise en place prochaine de l'alternance devrait permettre de développer l'insertion professionnelle directe.

Au niveau master, le champ présente des spécificités clarifiées avec des intitulés de parcours plus lisibles pour les masters *Information communication* et *Lettres*. En complément, la création déjà évoquée du master *Humanités et industries créatives* qui propose deux parcours en 2^{nde} année (M2) (*Jeux vidéo, image et créativité - Gestion de projets pour les industries créatives*) offre un projet solide qui prend en compte les métiers du numérique dans les domaines de la création, de la production et de la commercialisation, métiers reliés aux domaines de la culture ou de la formation. Ce nouveau master est judicieusement installé sur le campus de Cannes en lien étroit avec la filière *Animation* de l'École supérieure de réalisation audiovisuelle (ESRA), membre de la même communauté d'universités et établissements Université Côte d'Azur (ComUE UCA). Il s'agit là d'un environnement favorable qui développe d'autres formations dédiées aux industries créatives (scénarisation, production, cinéma et audiovisuel, animation et son).

L'adossement à la recherche a été renforcé pour le master *Information communication* par la création d'une unité de recherche (URE) spécifique au sein du laboratoire *Information, milieux, médias, médiation*. Le lien entre la formation et la recherche est consolidé par l'implication dans le programme d'investissement d'avenir de l'Ecole universitaire de recherche arts, cultures et création. Dans ce cadre, il faut souligner l'insertion récente de parcours des masters *Arts, Humanités et industries créatives, Information-Communication, LLCER et Lettres*.

La solidité des liens avec les institutions et établissements culturels, déjà remarquée dans le rapport bilan, est soutenue par la mise en œuvre d'une prochaine convention avec l'Ecole régionale d'acteurs de Cannes (ERAC).

Les recommandations du rapport bilan 2016-2017 sont globalement bien prises en compte dans la proposition de l'université :

- pour améliorer le taux de réussite en L1, l'université envisage la mise en place d'un portail dédié à ce niveau d'études ainsi qu'un dispositif d'accompagnement des étudiants chaque semestre. Toutefois, aucune réponse n'est communiquée quant à la nécessité d'informer en amont les étudiants sur les prérequis incontournables pour les formations à forte dimension pratique ;
- pour renforcer la formation aux compétences numériques, la maîtrise de l'anglais ou l'initiation à la recherche documentaire, il est proposé la mise en place d'une unité d'enseignement (UE) de compétences transversales dans ces domaines ;
- le développement de l'alternance préconisé dans le rapport bilan du Hcéres est ici signalé comme objectif de l'établissement, cependant sans autre précision concernant les modalités de mise en œuvre ;
- pour diversifier l'insertion professionnelle, notamment en lettres et langues, il est prévu la mise en place d'une UE de préprofessionnalisation et de mise en situation professionnelle. On note également la volonté d'accroître la présence des professionnels dans les enseignements ;
- pour profiter davantage de la place de la recherche dans tous les parcours, le projet prévoit une plus grande implication des étudiants dans la vie des laboratoires (journées d'études, séminaires, stages, etc.) ;
- la mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants est reconsidérée au niveau de l'établissement tout entier ;
- le développement du fonctionnement des conseils de perfectionnement paraît effectif depuis 2016 ;
- les préconisations sur le suivi des diplômés sont renvoyées au service dédié de l'université (Observatoire de la vie étudiante).

Avis sur le pilotage du champ et sur ses dispositifs opérationnels

On note assurément une réelle volonté de poursuivre et de développer la coordination de l'offre de formation par l'existence d'un référent champ, la mutualisation significative des enseignements déjà soulignée, l'animation satisfaisante de l'équipe pédagogique. A titre d'exemple, il faut noter l'intérêt des enseignants pour le diplôme universitaire (DU) de formation aux équipes pédagogiques.

La présence des étudiants dans les instances de suivi de la formation, la participation des anciens diplômés en tant que professionnel dans les conseils de perfectionnement, ponctuellement dans les conseils de département, est à l'œuvre aujourd'hui.

Le champ LLAC apporte son concours au dispositif qualité de l'université en participant au projet *Evaluation Amélioration Valorisation des formations et des enseignements*. Néanmoins, des modalités d'évaluation spécifiques au champ sont signalées sans davantage de détail.

La sincérité de l'autoévaluation est évidente mais l'absence d'éléments sur la faiblesse des effectifs de certaines formations l'est aussi.

Les dispositifs existants pour donner corps à la stratégie internationale de l'établissement ont été estimés satisfaisants dans le rapport bilan.

Les formations

Intitulé de la mention	L/LP/M	Etablissement(s)	Remarque(s)
Arts du spectacle	L	UNS	
Sciences de l'information et de la communication	L	UNS	
Langues étrangères appliquées	L	UNS	
LLCER	L	UNS	
Lettres	L	UNS	
Musicologie	L	UNS	
Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse	LP	UNS - UCA	Par le biais de la mise en place de l'alternance (contrat de professionnalisation), une réponse adaptée est proposée quant à la clarification de l'objectif de la formation et à la faiblesse de l'insertion professionnelle. Cette orientation est incontournable et devrait être effective dans les plus brefs délais. La concrétisation de cette mesure est à examiner dans les deux ans.
Métiers de la communication : événementiel	LP	UNS - UCA	
Arts	M	UNS - UCA	
Humanités et industries créatives	M	UNS - UCA	
Information-Communication	M	UNS - UCA	
Langues étrangères appliquées	M	UNS - UCA	
LLCER	M	UNS - UCA	
Lettres	M	UNS - UCA	

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES
CHAMP DE FORMATION POUR LE PROCHAIN CONTRAT 2018-2022
*LETTRES, LANGUES, ARTS, COMMUNICATION***

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-FOCP180015472-RT

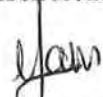
Nice, le 06/11/2017

Chers experts, chers collègues,

L'établissement remercie vivement les experts HCERES pour leurs commentaires constructifs et recommandations concernant le champ de formation. L'ensemble du travail d'expertise accompli sur toutes les formations du champ et la synthèse effectuée dans le rapport « Champ de formations LLAC » nous encouragent à poursuivre dans le sens du rapprochement des formations dans ce nouveau champ. Nous sommes, en effet, collectivement convaincus, qu'un mouvement riche et dynamique s'est créé à l'occasion de la naissance de ce champ.

Aucune observation complémentaire n'est formulée par l'établissement.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN